

Grande boucle des forts de Pugey et Arguel



Randonnée n°7638677

Une randonnée proposée par Rosto

Cette balade reprend les tracés des deux boucles du fort de Pugey et de la Chassagne que l'on peut associer en une seule sans difficulté particulière. Elle vous permettra de découvrir le village de Pugey de tous les points de vue depuis les crêtes qui l'entourent.

Durée :	3h00	Difficulté :	Facile
Distance :	8.36km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	208m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	217m		
Point haut :	488m	Commune :	Pugey (25720)
Point bas :	367m		

Description

(D) Le départ se fait devant la mairie du village de Pugey (plusieurs places de parking sont disponibles, sinon, vous pouvez vous garer sur le parking de la halle du Marché à l'entrée du village et rejoindre la mairie à pied). Depuis la mairie prendre à gauche la rue de la Maltournée (D142), descendez jusqu'à rejoindre la route de Levier et prendre à droite. Juste après le pont vous pouvez voir l'ancien lavoir du village à droite. Continuez sur la route de Levier jusqu'à la sortie du village.

(1) à la sortie du village, au carrefour avec la D104, prenez à gauche, puis tout de suite encore à gauche pour rejoindre la petite route qui monte sur la Chassagne (attention à ce passage avec de jeunes enfants car la D104 est une route très passante). Suivre la petite route jusqu'à un virage en épingle à cheveux, et là faite une petite pause pour observer la vierge en face qui domine la sortie du village de Pugey. Toujours en suivant, la petite route, dans le premier sous bois après l'antenne, si vous observez bien (au printemps), vous pourrez voir des Orchis Mascula en fleur (ne pas les piétiner et ne pas les cueillir s'il vous plaît !). Vous arrivez ensuite vers une première ferme (le chien qui aboie est enfermé avec les moutons et la chienne qui se ballade parfois en liberté "Nina" est très gentille donc pas d'inquiétude). Après avoir continué sur le chemin, admirez le paysage sur votre droite et passez le puits (restauré) sur votre gauche, vous verrez la ferme de la Chassagne, une des plus anciennes du secteur (rénovée entièrement en 2010 suite à un incendie). Continuez toujours du la même petite route.

(2) juste après la dernière maison sur votre droite, quittez la route et prenez le petit chemin sur la droite. Traversez la zone arborée, puis le pré en suivant le chemin et en admirant le paysage sur votre droite. Si vous levez la tête, vous pourrez sans doute voir des buses planer. Après le pré, vous passez dans une toute petite zone sous couvert forestier qui ouvre sur un nouveau pré (beau coin à pique nique) qu'il faut traverser en passant devant un bosquet (sur votre droite) pour ensuite récupérer un petit sentier qui s'engage de nouveau dans une zone boisée

(3) prenez le sentier qui part sur votre droite, vous longerez le Fort Rolland qui sera sur votre gauche, vous pourrez voir les fossés qui l'entourent (attention ce fort est en très mauvais état, il ne faut pas s'y aventurer, restez bien sur le sentier !). Après avoir passé une barrière en métal (passage à pied sans problème), vous déboucherez sur un nouveau chemin

Points de passages

- D/A Maire de Pugey**
N 47.184395° / E 5.991062° - alt. 384m - km 0
- 1 Carrefour D104 - Vierge de Pugey**
N 47.178194° / E 5.994649° - alt. 368m - km 0.75
- 2 La Chassagne**
N 47.188044° / E 6.003016° - alt. 467m - km 2.25
- 3 Le Fort Rolland**
N 47.19415° / E 6.009626° - alt. 488m - km 3.13
- 4 Vue sur le Château d'Arguel et Besançon**
N 47.195564° / E 6.009958° - alt. 486m - km 3.31
- 5 Intersection Chassagne - village d'Arguel**
N 47.195584° / E 6.006512° - alt. 445m - km 3.62
- 6 Vierge d'Arguel**
N 47.193212° / E 6.000437° - alt. 403m - km 4.21
- 7 Chemin du Fort de Pugey**
N 47.190673° / E 5.985996° - alt. 446m - km 5.63
- 8 Point de vue sur les plateaux du Jura**
N 47.183912° / E 5.983059° - alt. 484m - km 6.47
- 9 Carrefour de la route de Levier**
N 47.178253° / E 5.993827° - alt. 375m - km 7.63
- D/A Mairie de Pugey**
N 47.184384° / E 5.991016° - alt. 384m - km 8.36

(intersection 3).

(4) à l'intersection prendre sur le chemin à gauche et prenez juste une petite pause pour observer le panorama sur le piton rocheux en face où se trouvent les ruines du château médiéval d'Arguel et sur la ville de Besançon (à votre droite, en vous engageant un peu dans le chemin à droite mais en revenant ensuite sur vos pas pour continuer à descendre le chemin sur votre gauche).

(5) descendez jusque dans le pré où vous croiserez sans doute les vaches Montbéliardes paissant paisiblement (il n'y a aucun risque). Après avoir passé la barrière (à bien refermer après vous), continuez sur la gauche pour passer entre les maisons et rejoindre la petite route qui redescend ensuite sur la vierge d'Arguel (point 6).

(6) Au carrefour de la Vierge, prenez le passage piétons pour aller en face et prendre le chemin qui monte en face de vous (passage à gauche des maisons). Remontez le chemin jusqu'à l'entrée du sous bois (une barrière en bois en marque l'entrée - juste avant faite une petite pause et regardez à gauche la vue sur le village de Pugey). Suivre le sentier forestier jusqu'à arriver dans un pré. En sortant du sous bois remonter tout droit dans le pré (sur votre gauche se trouve le village de Pugey), vous retomberez ensuite sur un chemin qui traverse le pré. A votre droite se trouve le départ de parapente (levez les yeux, si le vent le permet vous en verrez certainement voler !) - !!! vous pouvez descendre jusqu'au départ pour avoir une superbe vue sur la ville de Besançon mais attention avec les enfants car c'est directement ouvert sur la falaise et non sécurisé !!! - . En restant ou en revenant sur le chemin de pré, passez devant les troncs d'arbres couchés et faire une pause pour admirer le paysage sur la vallée du Doubs et laisser les jeunes enfants jouer...Reprenre ensuite le chemin et continuer jusqu'à une barrière (à bien refermer derrière vous).

(7) A l'intersection, prendre en face (légèrement à droite) sur le chemin du Fort (intersection point 8). Continuez sur ce chemin sous couvert forestier jusqu'au bout pour accéder au Fort de Pugey qui a la particularité d'être enterré.

(8) Passez ensuite à droite du fort où se découvre le fossé de tête, en direction d'une grosse pierre rectangulaire en travers du chemin. Débouchez sur un champ où vous avez un point de vue sur les premiers plateaux du Jura et la chaîne franco-suisse quand le temps est dégagé. Prenez ensuite à gauche et longez le champ jusqu'à un petit sentier forestier qui part sur la gauche. Après le couvert boisé, continuez sur le sentier qui longe la crête. Redescendez en longeant toujours le bord du champ. Rejoignez le carrefour de la route de Levier.

(9) Trouvez ici un passage de clôture fait avec des palettes. Prenez à gauche pour rejoindre le village de Pugey. Après avoir passé les premières maisons, passez le pont et la 1^{re} intersection sur la gauche, puis prenez à gauche à la 2^{de} intersection pour remonter sur le centre village. Continuez tout droit jusqu'à la mairie.

(A) Mairie de Pugey ou prendre à droite pour retourner au parking de la halle du marché.

Informations pratiques

Une partie de la randonnée se fait en bordure de prés avec quelques passages de barbelés plus ou moins aménagés donc sans difficulté. Le passage est toléré par les exploitants dans le respect des cultures, des prés et des animaux. Merci de bien suivre le sentier en bord de champs et de refermer les barrières derrière vous quand il y en a et il n'y aura aucun problème !

A proximité

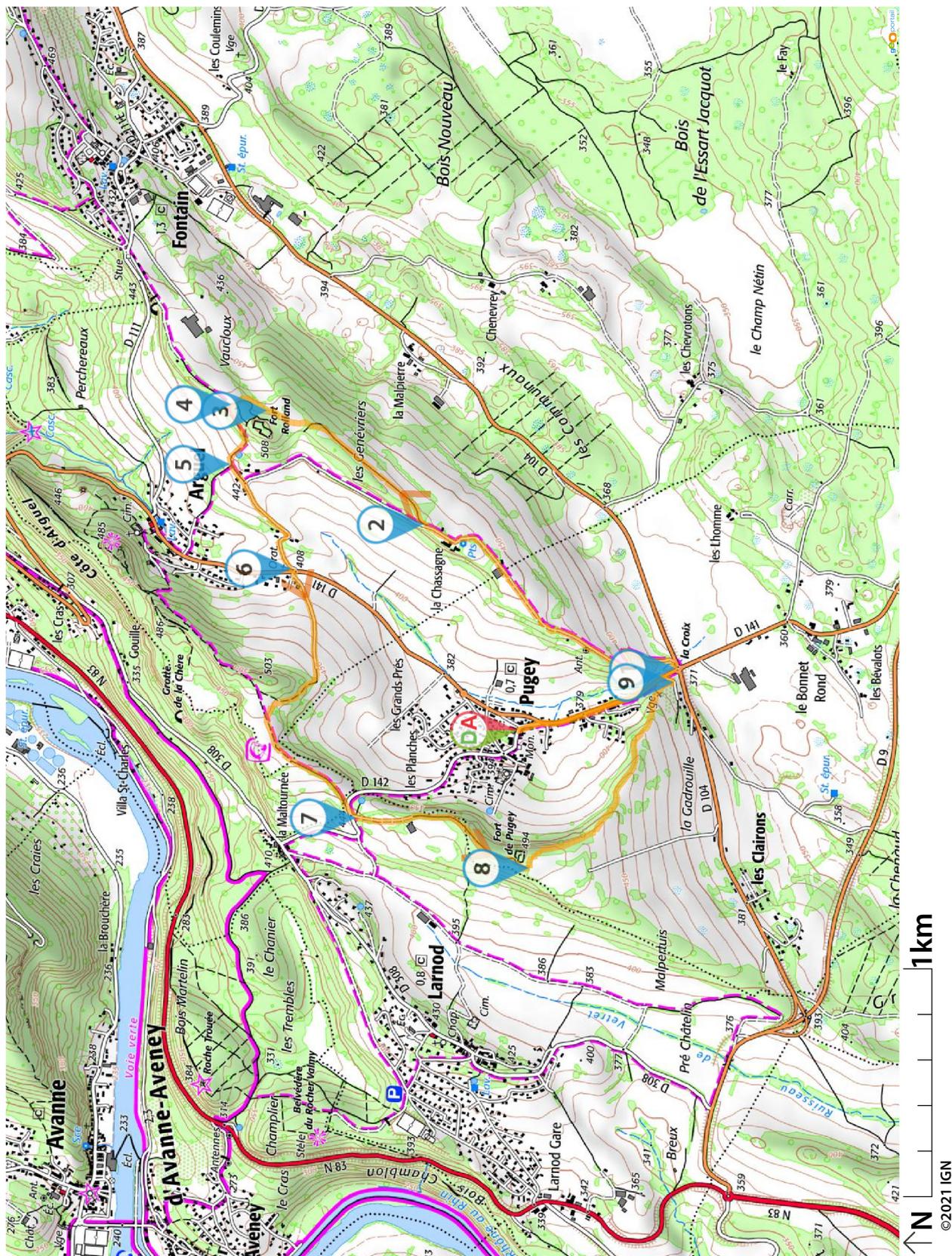
Le Fort de Pugey se visite lors des journées du patrimoine, le samedi, sinon vous pouvez le visiter virtuellement sur le site web de la commune.

Entre (9) et (10), faites une petite pause vers la Vierge pour admirer le panorama et pour les amateurs de flore, vous pourrez observer plusieurs espèces typiques des pelouses calcaires. Pour les autres vous verrez sans doute les Montbéliardes paître paisiblement dans le pré, elles sont très sociables

Pour les amateurs de flore voir l'inventaire régional, vous pourrez voir de nombreuses espèces typiques des collines bisontines et si vous regardez bien vous verrez un pied d'Orchis Bouc. Surtout ne le piétinez pas et ne le cueillez pas, merci !

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-/7638677>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

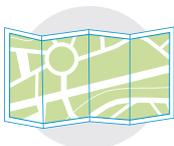
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.